

→ ECONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE MONDIALE, POUR UN RENOUVEAU DES PARTENARIATS DE CO-DÉVELOPPEMENT ENTRE SOCIÉTÉS CIVILES D'EUROPE ET D'AFRIQUE...

Bernard Goffinet* et Marc Totté**

L'économie sociale internationalisée (ESI) est une nouvelle manière d'investir en développement international. Elle appelle à revoir les façons de concevoir l'économie sociale et solidaire et même la coopération au développement. Sa spécificité réside dans les formes d'hybridation des genres – marchand/non-marchand, public/privé, collectif/individu...- qu'elle organise. Cela ne se passe pas sans difficultés et implique de reconnaître certains principes de base...

L'économie sociale et solidaire (ESS) se conçoit de façon « dure », en opposition à des « formes d'échange marchands ou asservis à la puissance publique », ou bien de manière plus « douce », comme des « formes d'activités de production de services permettant la recomposition d'une économie centrée sur les valeurs sociales »¹.

Souvent les deux visées, socio-économique et socio-politique, sont simultanément présentes, en tension mutuelle, dans le projet qui fonde chaque organisme d'économie sociale². Le support commun reste toutefois une vision critique de l'économie dominante qui, sous des prétextes idéologiques de concurrence et de liberté d'entreprendre, désagrège progressivement le tissu environnemental et social, au bénéfice du profit direct et de son accumulation.

Cette vision rejoint à certains égards le courant post-développementiste. Ce courant considère en effet le développement comme très largement ambigu, dans la mesure où il participe à compenser les conséquences d'un système sans en questionner les fondements. Mais l'intérêt et, peut-être la grande différence, se situerait dans le fait que l'ESS ne se contente pas de critiquer, mais tente de proposer, de bien des manières différentes plus ou moins heureuses, des alternatives concrètes aux façons traditionnelles de concevoir les rapports Nord-Sud.

Ces alternatives prennent la forme d'associations ou d'entreprises réellement productrices de nouvelles dimensions éthiques, et qui se considèrent elles-mêmes comme victimes d'un système qu'elles ne cautionnent pas. Elles ne sont donc pas à confondre avec certaines initiatives très actuelles de grandes entreprises qui tentent de se façonner une image vertueuse, à travers des actions humanitaires marquées du sceau de la lutte contre la pauvreté...

DÉPASSER LA COSMÉTIQUE DU DISCOURS

Aujourd'hui, bon nombre de grandes entreprises élaborent des discours sexy sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou sur les garanties (supposées ou réelles...) que doivent offrir des entreprises citoyennes soucieuses de leur environnement et de leur clientèle.

En espérant nous convaincre de leurs bonnes intentions, elles habillent souvent les réalités de concepts tronqués.

Ainsi, certaines entreprises du Nord en prise avec les marchés ou des fondations issues du privé, tentent-elles de camoufler la



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

réalité des mécanismes et rapports de force de l'exclusion, pour faire valoir un message caritatif, humanitaire ou même « pseudo créatif » sur l'interactivité des cultures et les complémentarités entre perspectives d'entreprises, du marché et, le travail des ONG...

La solidarité à la sauce Bill Gates

Une poignée d'individus confisque progressivement l'aide au Sud, délaissée par les Etats (...) dans l'économie mondialisée, le principe même de la solidarité entre les êtres humains est en cours de confiscation par une poignée d'individus, avec la passivité complice des Etats.(...) Qui demande l'avis des premiers concernés, les plus démunis ? La lutte contre la pauvreté peut elle légitimement être confiée aux plus riches ?

(...) La recherche maximale du profit a mené le monde a une impasse. Avec la réduction du rôle des Etats et la toute-puissance des donateurs privés, les peuples les plus pauvres vont être contraints, comme au Moyen Age, de compter sur la générosité du seigneur protecteur ou de périr (...).

(Damien Millet dans Libération le 17 août 2006)

* Directeur de Cf2m, ambassadeur de l'Économie sociale en 2006 auprès du Secrétariat d'État au développement durable et à l'économie sociale – et entrepreneur social, actif dans le réemploi d'équipements informatiques.

** Coordinateur ENDA Inter-Mondes.

1 Neyret G. (2006), Mise en perspectives des recherches, dans, Chopart J.N., Neyret G., Rault D. (2006), Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire, La découverte.

2 Ibid.

La force de l'argent étant généralement de convaincre et de masquer ses effets, nous voyons apparaître des liens de fait entre ONG et donateurs économiques privés.

Ce type de relations perturbe les rapports et questionne à des degrés divers, la coopération au développement, l'humanitaire et jusqu'au secteur du commerce équitable.

Ce maquillage ne change rien aux effets « sparadrap » de l'aide internationale. Le commerce mondial et la coopération internationale ne peuvent que conforter la situation de dépendance du Sud et, force est de constater que cette dernière rapporte en finale bien plus qu'elle ne coûte.

CULTURE ASSOCIATIVE, CULTURE D'ENTREPRISE, UN RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE MAIS DIFFICILE

Il apparaît de plus en plus impératif de favoriser le rapprochement entre cultures. D'un côté, « l'entreprise » est diabolisée par certains milieux convaincus que toutes ne peuvent fonctionner qu'en recherchant des profits toujours plus importants et dans une logique concurrentielle. De l'autre, l'ONG de développement est accusée de produire, par excès de « subventions », de nouvelles formes de dépendance et d'attentisme. Pourtant, dans la pratique, de nombreuses ONG investissent l'économique et développent des mécanismes renforçant les capacités et ressources locales à travers le micro-crédit, les mutuelles de santé, voire même dans une certaine mesure, le commerce équitable. De même, de plus en plus de PME investissent aussi le « social » ainsi que la dimension locale et proposent des services « publics » en ouvrant leurs « ateliers » à des projets de réinsertion sociale, en investissant dans l'environnement, en transformant et en revalorisant des « déchets » pour créer de l'emploi, etc.

Dans un cas comme dans l'autre, les expériences sont des formes d'hybrides qui allient économie marchande et non-marchande, fonds publics et privés.

Trop souvent cependant, ces initiatives restent pensées sur un seul espace géographique et peinent à se développer sur des synergies Nord-Sud.

Or, les difficultés de l'exclusion ne se limitent plus à aucune des zones géographiques et les synergies sont non seulement possibles, mais aujourd'hui indispensables. Nous pensons qu'il est crucial de favoriser l'émergence de projets d'économie sociale conjoints au Sud et au Nord en mutualisant les forces et les moyens, en créant les conditions d'échanges, de créativité et d'interactivité entre les projets locaux des sociétés civiles des deux hémisphères.

UNE APPROCHE À CONSTRUIRE...

Nous ne reviendrons pas sur l'historique et l'évolution des concepts de l'économie sociale ou même des luttes ouvrières qui sont à son origine, au Nord. Notons seulement que le développement de l'ESS sur plusieurs continents, constitue de plus en plus une alternative à l'exclusion et une réponse aux besoins non satisfaits par le marché et un moyen de combler les vides laissés par l'Etat. Véritable laboratoire d'innovations économiques – l'augmentation de l'emploi y est régulièrement citée – l'ESS au Nord a progressivement séduit certains politiciens. Des pays intègrent maintenant cette logique dans leurs programmes de développement.

Du côté des opérateurs du Nord, la perspective s'élargit à des besoins et des réflexions sur l'impact de leurs activités dans le reste du monde. Les raisons en sont sans doute que des do-

maines comme ceux du « réemploi », du développement durable et des compétences pour lutter contre l'exclusion, sont devenus des projets plus matures pour de nombreuses initiatives de la société civile. Ces projets bénéficient d'ailleurs souvent du soutien des pouvoirs publics et leur essor prend de nouvelles dimensions. La question sensible et d'actualité de l'immigration au Nord n'est pas étrangère non plus à cette préoccupation des liens avec le Sud.

Du côté Sud, les ONG, quelles soient issues de la coopération internationale ou de la société civile, développent un discours sur la nécessité d'agir dans une perspective d'économie sociale, en lien avec le développement de l'économie non formelle qui semble aujourd'hui seule capable de faire vivre une majorité de la population.

Des réseaux tels que le Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS³) tentent de structurer ce travail à un niveau intercontinental.

Deux contraintes fortes handicapent l'extension des activités d'ES au Sud :

- la première est d'ordre théorique : les principes de l'économie sociale restent définis au Nord et peinent encore à être traduits dans les réalités locales ;
- la seconde est pratique : sur le terrain, malgré des avancées, l'expérience montre que la logique globale et dominante du développement d'activités d'ES, reste en Afrique toujours et très largement celle du financement habituel des projets.

Cette logique de l'aide par projets présente, à bien des égards, des contraintes fortes voire un certain nombre d'antagonismes au développement de l'ES. Il paraît indispensable aujourd'hui d'interroger ces différences si nous voulons unir des perspectives qui nous semblent complémentaires.

POUR UNE « INTERNATIONALISATION » SANS SPARADRAPS ?

Les principes connus de l'ES au Nord (autonomie de gestion, processus de décision démocratique, finalité de services aux membres ou à la collectivité, primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus) sont des critères qu'il nous faut constamment relire et réinterroger à la lumière de la dimension interculturelle qu'oblige l'international. Si ces principes ont été établis de manière large et ouverte⁴, il n'en reste pas moins qu'ils ont été établis selon une vision et une culture occidentale. Cette manière de cadrer ces principes est sans doute différente en Afrique. Leur lecture en Europe est souvent restrictive et donne l'impression d'une focalisation sur l'interne des organisations (finalité de service aux membres) et investit moins la question de l'utilité sociale de manière plus large (finalité de service à un collectif plus large voire à la société dans son ensemble). Le principe de décision démocratique est parfois pris au pied de la lettre (« un homme = une voix »), alors que ses auteurs⁵ accordaient surtout de l'importance à la démarche, au processus (plutôt qu'au résultat) ainsi qu'à « la qualité des membres et la participation aux décisions

3 www.ripeess.org

4 En tenant compte de l'ESS au Sud également mais sans étude des formes que prennent dans la pratique, les opérations d'ESS internationales et en particulier Nord-Sud (ou Sud-Nord)

5 Fonteneau B., Defourny J., Develtere P. (1999), L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck,

(qui ne doivent pas être fonction), comme dans les entreprises classiques, de l'importance du capital détenu ». Cette volonté de définition et de normes en Europe contraste avec la diversité extrême des formes que prennent les expériences d'ESS de par le monde.

Si le besoin de clarification est légitime, il peut s'avérer être un frein à l'internationalisation des opérations d'ESS quand il impose des principes comme des critères d'exclusion.

En effet, comment ranger les pratiques de l'économie non formelles dominantes au Sud, sous le label de l'ESS ? A quelles conditions les petites entreprises familiales d'artisans, dont la survie du métier dépend en partie de la possibilité d'apprendre aux enfants la technique le plus tôt possible, pourraient-elles être labellisées « commerce équitable » ? A quelles conditions une petite organisation « gouvernée » par un patron « fort » le serait-elle ?

Que penser des groupes d'intérêt économique (GIE) qui organisent à la place de l'Etat le transport public à travers la gestion des « cars rapides » dans une ville telle que Dakar ? Le service n'est-il pas « social » eut égard au fait qu'il répond bien à un besoin général de mobilité et compense un manque de solvabilité d'une majorité de dakarois ?

A travers ces exemples se dessine la nécessité, d'accorder au moins autant d'importance aux dimensions plus larges, sociétales, et de concentrer les interrogations sur la capacité à satisfaire une série de conditions plus globales :

- la prise en compte de la dégradation de l'environnement,
- la sécurité des usagers,
- leur santé,
- la capacité à générer du lien social, etc.

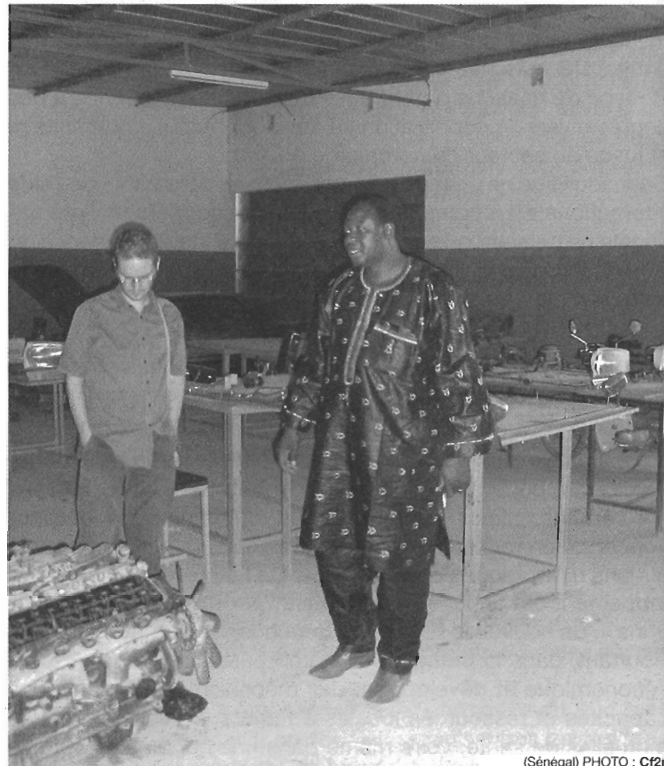
Dans l'exemple présenté des « cars rapides » de Dakar, il est évident que les conditions minimales de sécurité, de santé et préservation de l'environnement, ne sont absolument pas remplies, ce qui engendre, bien au-delà de la question de la redistribution des gains au sein de la filière transporté, davantage de problèmes que de solutions sur les conditions de reproduction de la société dans son ensemble.

A partir de ces quelques exemples, on conçoit combien les critères de l'ESS ne peuvent se limiter à des principes de gouvernance et de gestion interne d'organisation : ils touchent aussi à la notion d'utilité pour la société, de manière bien plus large, intégrant les générations à venir.

DEUX DIMENSIONS PEUVENT ÊTRE RETENUES

La première est celle de la notion d'impact social ou environnemental de l'activité économique. La préoccupation que nous défendons est celle d'un développement centré sur la volonté d'améliorer le service à la collectivité tout en se préservant des effets négatifs d'une activité. Cette notion doit être au cœur des projets ES, tout particulièrement dans un contexte où les moyens sont limités.

Cette première dimension est fondamentale car elle implique aussi une professionnalisation des activités et du service à la collectivité. Elle inclut aussi, un mécanisme interne d'amélioration du projet qui tente de remédier aux contraintes négatives d'un service. Enfin, elle suppose nécessairement une contribution des pouvoirs publics. La dimension sociale et solidaire ne peut être prise en charge exclusivement par la valorisation économique des activités. Ici aussi, la mixité des investissements fait partie des spécificités. Ceci implique donc la nécessité de négocier avec les autorités un certain nombre de changements nécessaires...



(Sénégal) PHOTO : Cf2m

Le projet ES vise donc à améliorer ses propres conditions de production.

La seconde dimension tient à la transparence et à la gouvernance des projets. Comment développer un impact positif sur les règles d'accès aux besoins développés, si la gestion n'est pas transparente, si elle monopolise les avantages au profit de systèmes opaques de redistribution d'un groupe, de clans ou de partis, ou encore si elle est déterminée par des contraintes et procédures exogènes, engendrant des logiques attentistes ? Pour certains, il s'agit ici de marquer le pas avec des pratiques anciennes qui touchent à la gouvernance de la société. La différence cependant avec le principe plus rigide « un homme, une voix » est de dire ici l'importance d'une transparence des règles de décision et de redistribution, même si celles-ci aboutissent à ce qui peut, de l'extérieur, paraître source d'inégalités⁷. L'articulation entre ces deux principes – interne à l'organisation et plus global à la société - trouve des expressions concrètes dans certaines questions importantes comme le statut des travailleurs. Le salaire et l'accès à la sécurité sociale ne peuvent dès lors se discuter uniquement au sein de l'entreprise, par rapport aux aspects financiers des projets d'entreprise, mais aussi en référence à des formes de citoyenneté. Il s'agit par exemple, en construisant des projets d'ES au Sud, d'abandonner l'idée que la pauvreté justifie un contexte non formel et des pratiques où la débrouille prime sur les règles de vie en société... Ce débat a une résonance commune à tous les phénomènes d'exclusion au Sud comme au Nord.

6 Des études ont montré combien les recettes étaient monopolisées par des groupes ultra minoritaires au détriment de l'ensemble des travailleurs de la filière.

7 Le concept d'égalité étant perçu de manière très différente selon les cultures. Bien des sociétés africaines se retrouvent mieux dans le concept de justice sociale et d'équité, que celui d'égalité devant la loi par exemple. Ceci explique notamment la difficulté à investir dans une « lutte contre la pauvreté ».

QUESTIONS EN RAPPORT PARFOIS AVEC LES MÉCANISMES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT...

Beaucoup de choses séparent encore les relations entre entrepreneurs sociaux du Nord et du Sud, notamment parce que les conditions d'autonomie sont plus difficilement réunies en Afrique qu'en Europe, et que les rapports au politique autant qu'à l'économique sont fortement liés. En conséquence, les complémentarités réelles doivent totalement être construites...

Si le développement socio-économique local est perçu d'abord et surtout comme un levier du politique local, comment ne pas inféoder la création d'activités à un pouvoir quel que soit celui-ci, et comment garder une indépendance de gestion ?

Comment tel projet d'ESS peut-il générer une autonomie d'activité et pallier le manque de ses propres fonds de roulement, alors que l'ONG-mère court-circuite et absorbe toutes les liquidités dans l'attente des bailleurs de fonds ?

Comment adapter le projet d'ESS, aux opportunités et contraintes de la vie économique et sociale, alors que les « financements », quand ils existent, sont pour la plupart exogènes et donc étroitement programmés ?

Comment asseoir un fonctionnement optimal ou une professionnalisation indépendante au sein de l'activité, alors que les acteurs et le personnel affecté dépendent de plusieurs structures et que les liens sociaux imposent parfois certaines formes d'alliances et de gestion ?

Comment vivre le rapport à l'argent selon de nouveaux principes de distribution et de co-financement (impliquant les ressources locales) ou, comment éviter de concurrencer d'autres agents économiques à travers une aide aux acteurs locaux, qui dans leur grande majorité, refusent les investissements privés ?

Les débats et difficultés vécues pour faire vivre les projets d'ESS de manière autonome ou efficace, sont nombreux et on y note un manque évident d'outils financiers.

Force est de constater combien les modes de développement et les réalités de l'ESS sont différents d'un contexte à l'autre, et, qu'à partir des réalités en Afrique, ils doivent être approfondis pour approcher leurs caractéristiques et spécificités et en développer les potentialités.

Malgré ces contraintes, malgré ces difficultés, de nombreux exemples témoignent de ce qu'il est possible de développer comme relation d'interdépendance et de renforcement économique entre Nord et Sud. L'immigration vers le Nord, les flux économiques de soutien entre les immigrés et leurs familles, sont des exemples de cette mondialisation des interdépendances.

L'objectif de l'ES Nord-Sud est de créer de l'emploi et de l'activité dans des démarches associées qui veulent sortir de la dépendance créée par l'aide, dans un cadre plus réciproque et équitable. Des expériences tentent déjà d'opérer ce rapprochement.

Nous pouvons avancer sur quelques idées partagées entre partenaires pour réfléchir à cette approche commune. Pour nous, l'ESI est issue d'un double mouvement : d'un côté, elle élargit par « l'international » son réservoir de solutions locales (en liant le local au Nord et le local au Sud) ; de l'autre, elle décentralise la coopération dans les mains de nouveaux acteurs locaux.

UN CHANGEMENT DE PARADIGMES ?

Sans doute, le problème principal au développement de logiques de l'ES conjointes entre Europe et Afrique, tient-il en premier lieu à un changement des perspectives et des mentalités qui se construisent depuis 45 ans d'aides et de coopération internationale.

Il est frappant de constater la difficulté rencontrée dans certains cas, à envisager un projet sans programme d'aides classiques, par exemple sur base d'un investissement commun et direct entre partenaires de terrain. L'apparition d'acteurs du Nord, non étiquetés comme issus de la coopération, soucieux dans leur propre logique d'une autre forme de rentabilité socio-économique, est parfois difficile à accepter par les acteurs « classiques » de la coopération...

On ne change sans doute pas rapidement d'anciens rapports et on doit constater qu'il n'est pas toujours évident de trouver des profils d'entrepreneurs parmi les ONG locales.

Pourtant les programmes de coopération internationale d'ONG peuvent consolider utilement l'élaboration de liens d'entrepreneuriat social entre sociétés civiles et travailler les complémentarités avec les entrepreneurs sociaux du Nord.

La question du renforcement des compétences des acteurs économiques reste, par exemple, difficile à financer directement par la seule activité productrice de revenus. Des programmes communs sont donc certainement à imaginer.

Passer du paradigme du développement à celui de l'interdépendance, du « projet » à la « dynamique d'acteurs » est cependant un très long parcours. L'intérêt de l'ESS à cet égard, réside probablement principalement en ce qu'elle repose fondamentalement sur une hybridation des genres (des modes de financements, des modes d'organisation, des cultures institutionnelles...). C'est cette hybridation, par nécessité, qui permet de décloisonner des mondes peu habitués à communiquer (en particulier le monde de l'associatif et de l'entreprise). Elle constitue de ce fait un véritable laboratoire d'innovations. Quelques entrepreneurs sociaux se sont risqué sur ces terrains.

COMMENT CRÉER DES RÉSEAUX DE RÉPONSES ÉCONOMIQUES AUX BESOINS DU NORD ET DU SUD ?

Les modes de partenariat peuvent être des sources d'innovations économiques. Dès lors que notre manière d'entreprendre n'isole pas la réflexion à notre seul domaine de compétences techniques, ou que nous acceptons d'envisager les effets de causalités de notre travail hors de notre champ de prédilection, nous sommes vite confrontés, en tant qu'entrepreneurs, à de nouveaux besoins et demandes. De fait, nous sommes amenés à approfondir ainsi de nouvelles réponses dans des domaines qui s'étendent dans un champ de perspectives et un « réservoir à solutions » bien plus largement que dans une perspective locale.

L'expérience de CF2m démontre que le secteur du réemploi informatique au Nord apporte des solutions au Sud et, réciproquement permet d'y découvrir de nouvelles possibilités et modes d'actions pertinents pour le Nord... A partir d'un atelier de réemploi d'ordinateurs au Nord (ayant permis de fournir de l'emploi à 7 personnes immigrées à Bruxelles) des projets se sont montés avec des associations ou structures locales au Sud, actives dans l'éducation et l'appui aux associations de base. Le suivi de ces activités a très vite conduit à s'interroger sur le recyclage là-bas des équipements en fin de vie. Cette interrogation, étayée par une étude de faisabilité, nous pousse à

investir dans une usine de démantèlement de déchets électriques et électroniques (DEE) en Belgique. L'étape suivante sera probablement d'en monter également au Sud dans la perspective d'une juste gestion des déchets.

Le souci d'analyser les externalités des partenariats au Sud nous conduit également à nous interroger sur la gestion des déchets. La réemploi des bâches de camion auprès des sociétés de transport (dans le but de l'imperméabilisation des décharges) peut-elle participer

à solutionner cette question ? Certains composants d'ordinateurs (tubes, écrans) dégagent des vapeurs toxiques lors de leur démantèlement : comment les démanteler ou les réemployer ? Comment réutiliser les écrans (à l'exemple des chinois qui en font des téléviseurs) ?

Au départ, des technologies de l'information qui sont le domaine particulier de travail de CF2m, d'autres questions sont également apparues dans des domaines aussi divers que les équipements agricoles, l'écotourisme, le réemploi du PVC, les services financiers, le réemploi d'équipements sportifs... D'autres exemples belges de « co-entreprise » sont illustrés par l'entreprise Terre et l'ONG Autre Terre dans le domaine du réemploi des papiers et vêtements.

Ces investissements débouchent également sur des réflexions importantes sur les normes de qualité en matière de récupération : traitement différencié de ce qui est déchet ou réemployable, les exigences en matière de suivi, de formations ou même la recherche-développement et les services après vente...

La réflexion peut être ainsi un vecteur de développement en cascade et de liens entre projets pour peu que la **volonté** d'évoluer et les soucis de transparence y soient la **régle**.

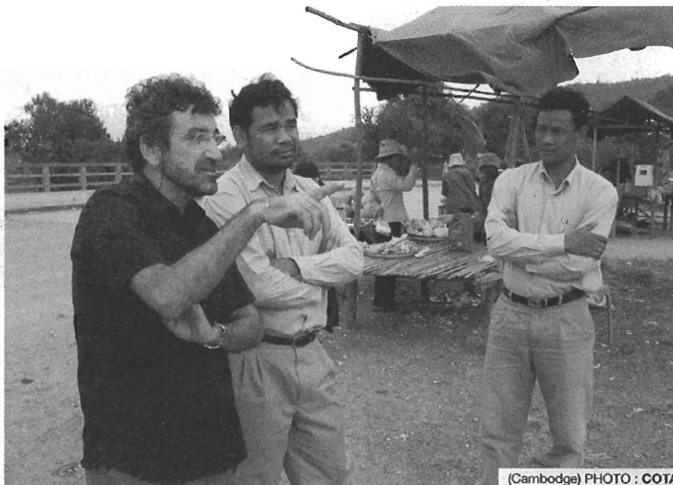
VERS LE DÉVELOPPEMENT DE PRATIQUES NOUVELLES DE CO-GESTION DES BESOINS ET D'ARTICULATION DES RESSOURCES NORD ET SUD

Le développement d'activités ESS Nord/Sud doit être envisagé à travers le rapprochement concret entre les acteurs locaux. Ces activités doivent s'appuyer sur un tissu social local, permettant à ces collaborations d'inscrire les acteurs locaux dans un processus de co-construction et de co-élaboration de leurs besoins respectifs.

De fait, loin d'être une donnée sui generis évidente, les besoins sociaux locaux sont le résultat d'échanges et d'élaborations conjointes entre les acteurs du Nord et du Sud.

Cette démarche se fonde sur l'implication directe de divers acteurs locaux, la mise en commun et l'échange des ressources, attentes et contraintes respectives et suppose l'articulation de nos dimensions respectives au sein de projets d'économie sociale et solidaire.

Il est certain qu'isolé, l'entrepreneur social ne peut pas répondre à une palette de demandes qu'il ne maîtrise pas. Contrairement aux logiques de concurrence – parfois persistantes aussi dans le secteur de l'ES – il a besoin de l'autre pour avan-



(Cambodge) PHOTO : COTA

cer sur ses propres projets. En les reliant et en exploitant ce potentiel, l'entrepreneur social crée des lieux de partage d'expériences et de création de solutions, compétences et liens de complémentarités avec ses partenaires.

Cette démarche d'entrepreneuriat est le moteur même du projet en économie sociale internationalisée : qui consiste à relier de manière transversale et solidaire l'exploration de réponses à des besoins sociaux et de réfléchir à leur organisation et pérennisation.

Elle demande en outre une réflexion commune et socialisée sur le partage des marges financières propres à chaque activité et, par exemple, sur les priorités d'affectation des réinvestissements.

Pour l'organiser et nous projeter dans des relations futures entre Nord et Sud, nous poussons l'idée d'expérimentation de « clusters » ou grappes d'opérateurs Nord/Sud.

Celles-ci devront inventer ensemble sur base de besoins et complémentarités économiques et de la reconnaissance de leurs propres règles, des systèmes économiques d'échanges, de sécurisation et de mutualisation des risques, la recherche de moyens complémentaires à partir du partage de certaines ressources. La construction d'une plate-forme commune de réponses à ces besoins est donc un futur enjeu. Beaucoup de domaines sont encore à explorer à ce niveau.

Cette manière de faire réseau très concrète, nous éloigne de la vision classique de spécialistes des démarches de « co-opération ». Elle entre très difficilement dans des démarches de programmation a priori fermées, dans la mesure où elle s'adapte constamment aux opportunités existantes localement pour se développer. Une autre différence marquante réside dans le fait qu'elle part nécessairement des potentialités et non pas des manques, des carences ou de la pauvreté. Dans chaque situation, même les plus indigentes, elle cherche à valoriser des volontés et des potentialités en tirant parti de l'existant. On est loin aussi d'une certaine façon de faire du développement qui réunit par appel d'offres des acteurs qui ne se connaissent pas, pour faire des choses qu'ils ne savent pas nécessairement faire, autour de projets étroitement « identifiés » au préalable. Dans l'ESS N-S, l'implication financière et morale des acteurs dans les processus est déterminante, et l'adaptation perpétuelle.

Le processus (faculté de tisser des liens de solidarité mixant le social à l'économique) prime sur le produit lui-même.

Nous sommes ainsi persuadés que cette manière de faire construit elle-même ses propres développements et enracinements locaux, et que nous pouvons innover et tisser une nouvelle perspective économique. Un maillage de projets solidaires peut alimenter la création des liens comme de nouvelles alternatives de développement, au Nord et au Sud...

L'articulation de l'ancrage local avec une perspective internationale, constitue selon nous une garantie contre les délocalisations et permet de porter sur la mondialisation un tout autre regard. ■